

Balagne, quelques personnes ont été verbalisées ces derniers jours.

« Nous sommes régulièrement soutenus par l'hélicoptère de la gendarmerie ainsi que la brigade nautique, explique l'Adjudant-chef Jérôme Pasquier, adjoint au Commandant de la brigade de L'Île-Rousse. Nous pouvons également compter sur le sémaphore qui nous prévient de toute activité non autorisée sur la côte. Les personnes sanctionnées sont souvent seules et en profitent pour aller s'oxygéner en pleine nature. Certains sportifs sont également verbalisés sur la zone maritime. Malgré cela, l'ensemble de la population respecte les règles et ne s'aventure pas le long de la côte. » La prévention et le dialogue sont privilégiés par la brigade. « Nous comprenons parfaitement le manque de liberté des habitants. Depuis quelques jours, certaines personnes sont excédées par ces interdictions. Malheureusement, c'est en passant par là que

nous pouvons éradiquer le Covid-19. Quand nous verbalisons un citoyen, nous prenons le temps de lui expliquer et de dialoguer avec lui afin qu'il comprenne la nécessité de ces mesures gouvernementales. » Les gendarmes de Lisula profitent également de ces contrôles pour surveiller l'écosystème et les éventuelles nappes de pollution.

« Nous sommes très attentifs à l'environnement durant cette période de confinement, reprend le Capitaine Régis Marchandau. Les allées et venues des habitants sont quasiment inexistantes. Il est donc de notre devoir de surveiller les éventuels départs de feu ou encore les nappes de pollution le long du littoral. »

Un déconfinement sous surveillance

Pour l'instant, le gouvernement prévoit la fin du confinement le

11 mai prochain. Une période délicate pour la brigade qui rappelle certaines interdictions qui se poursuivront jusqu'au mois de juin.

« Nous recevons beaucoup d'appels à la gendarmerie, poursuit le Capitaine Régis Marchandau. Une partie de la population reste attentive sur ces différentes interdictions. Elle nous demande ce qu'elle a le droit de faire et de ne pas faire durant cette période. À la fin du confinement, toutes les interdictions ne seront pas encore levées : l'accès aux plages et aux sentiers du littoral restera interdit. Les randonnées en montagne ne seront pas autorisées et le GR20 sera fermé. La vie ne reprendra pas comme avant. Chacun doit prendre ses responsabilités. Les citoyens doivent comprendre qu'il s'agira d'un déconfinement progressif. » La brigade de gendarmerie de Lisula reste attentive aux mesures prises par le gou-

vernement. « Bien évidemment, ces interdictions peuvent évoluer dans les semaines à venir. Nous demandons à la population de se tenir informée sur les prochaines règles mises en vigueur. Les autorisations de déplacements ne seront plus obligatoires et chacun pourra circuler dans un périmètre de 100 kilomètres autour de son domicile. Néanmoins, nous serons davantage présents sur la route pour surveiller la vitesse des automobilistes. »

Depuis presque deux mois, la population reste confinée et ne sort que pour des besoins de première nécessité. Un quotidien qui devrait évoluer dans quelques jours.

Néanmoins, certaines interdictions seront conservées jusqu'au mois de juin. De quoi patienter encore un peu avant de profiter pleinement des beaux jours sur le territoire balanin.

SERENA DAGOUASSAT